

Syndicat intercommunal des Eaux d'HABLAINVILLE

ATTESTATION

Vu la demande formulée par l'EARL de la Gare relative à l'alimentation en eau potable d'un bâtiment situé à AZERAILLES « la Bergerie »,

Nous soussignés, Gérald FRANCOIS, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux d'HABLAINVILLE, attestons que le Syndicat a la possibilité d'alimenter ledit bâtiment (16 m3/jour).

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Hablainville, le 17 décembre 2024

Le Président,


G. FRANCOIS